



Commune de Créancey

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 (CA 2022) – note brève et synthétique

		CA 2021	CA 2022
FONCTIONNEMENT	Résultat n-1 reporté après couverture du besoin de financement d'investissement	58 075,64	39 577,55
	Recettes de l'exercice	430 529,95	424 107,11
	Dépenses de l'exercice	328 719,06	307 195,17
	Résultat de l'exercice	101 810,89	116 911,94
	Résultat de clôture (cumulé) de la section de fonctionnement	159 886,53	156 489,49
INVESTISSEMENT	Solde d'exécution n-1	- 38 255,71	- 92 558,98
	Recettes de l'exercice	160 318,17	287 689,46
	Dépenses de l'exercice	214 621,44	212 478,78
	Excédent ou déficit de l'exercice	- 54 303,27	75 210,68
	Résultat de clôture (cumulé) d'investissement (001 en N+1 = dépense si déficit)	- 92 558,98	- 17 348,30
	Reste à réaliser en recette	79 050,00	115 400,30
	Reste à réaliser en dépense	106 800,00	42 682,42
	SOLDE DES REPORTS	- 27 750,00	72 717,88
BESOIN (-) OU EXCEDENT DE FINANCEMENT (+)	- 120 308,98	55 369,58	

FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement des comptes retrace les dépenses et recettes qui permettent de faire fonctionner au quotidien la collectivité sans accroître le patrimoine communal (dépenses de personnel, fournitures diverses...). Ces dépenses de court terme sont financées par des recettes dédiées et jamais par des emprunts. Le compte administratif 2022 est marqué par une diminution plus rapide des dépenses de fonctionnement (-6,5%) que des recettes de fonctionnement (-1,5%). Le résultat progresse ainsi de près de 15% soit 15 101€.

Dépenses

Les **achats de repas de la restauration scolaire** ont diminué de 1 646€ en un an. Malgré les hausses des prix, les comptes laissent apparaître une baisse des dépenses d'électricité, de carburants et de combustibles. Tout en intégrant les fournitures pour les travaux dans l'atelier communal et la croissance des dépenses consacrées aux fournitures scolaires (forte inflation sur le coût du papier), l'ensemble des **dépenses de fournitures** diminue également. Des facturations décalées seront imputées sur l'exercice 2023. Les dépenses d'entretien sur les terrains et bâtiments ont progressé de 2 145€ alors que les dépenses d'entretien des routes ont diminué de 7 163€ en lien avec le programme de l'année. Ce sont globalement 19 018€ qui ont été consacrés aux **réparations sur le patrimoine communal** (hors contrats de maintenance et travaux d'investissement). Après des années de restriction sanitaire, les déplacements scolaires ont totalement repris, les écoles ont pu se mélanger, cela, combiné avec l'inflation, fait progresser les dépenses des **transports** de 1 161€ (vers le gymnase et la piscine notamment). Les **frais postaux et de télécommunication** se tassent à hauteur de 743€ en un an et atteignent 3 506€ en 2022.

11 700€ ont été reversés aux syndicats à vocation scolaire pour les élèves fréquentant les **écoles publiques** maternelles, dont la commune n'est pas pourvue avant la grande section ; et élémentaires hors commune sur dérogations restrictives. La contribution au **Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC)** a cru de 1 233€, près de 20%, en un an.

Sur l'année 2022, où l'effectif était complet, les **dépenses de personnel** ont augmenté de 3,4% soit 3 640€. La valeur du point d'indice a été revalorisée de 3,5% au 1^{er} juillet et des mécanismes gouvernementaux obligatoires sur les rémunérations ont été institués pour la sauvegarde du pouvoir d'achat des agents publics. Les **indemnités versées aux élus** ont baissé, en lien avec la vacance sur la fonction de Maire suite au décès de Jocelyn CHAPOTOT fin septembre 2022.

Les **frais financiers** diminuent, suivant le profil d'extinction et le vieillissement des emprunts (-1 098€).

Recettes

Concernant les recettes de la section de fonctionnement, la diminution de 12 564€ sur les **produits de services et recettes usagers** s'explique principalement par deux retards de facturation (un mois de cantine et de garderie, la consommation annuelle d'électricité de l'éclairage public de la zone des Portes de Bourgogne à la Communauté de Communes) et par la diminution des prélèvements en 2021 sur la carrière de Créancey par rapport à 2020 (décalage d'un an entre l'exploitation et la facturation). Les **dotations**, subventions et compensations versées par l'Etat ont diminué de 4 022€ soit 9,7%. Les **recettes fiscales** progressent, elles, de 24 045€ soit 7,6%, sans hausse des taux de fiscalité directe pour la colonne communale (taxes foncières). Cela s'explique principalement par le dynamisme économique de la commune (nouvelles constructions assujetties aux taxes) et par la progression du reversement des frais de notaires (selon le nombre de transactions immobilières). La reprise des **locations** de salle et la bonne occupation des logements communaux permettent de faire également progresser de 2 906€, soit 10%, les autres produits de gestion courante.

INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement ont été quasi stables par rapport à 2021 (-2 143€). Le principal projet facturé en 2022 était la **rénovation de la chapelle de Panthier** (128 964€). L'aménagement des abords de l'atelier communal a également été réalisé (10 608€), les autres travaux de l'atelier ont impacté les dépenses de fonctionnement (achat de fournitures et charges salariales de l'agent qui a réalisé lui-même les travaux). L'acquisition de **matériel informatique** pour l'école s'est élevée à 8 328€ et les logiciels et le matériel informatique de la Mairie à 6 764€. Des équipements de voirie, du matériel électoral et des chapiteaux ont été également achetés pour un montant total de 9 079€. Enfin 48 735€ ont été remboursés sur l'encours des emprunts (remboursement en capital de la dette). La facturation de la rue d'Arnay est en reste à réaliser (facturation en 2023 d'un engagement pris en 2022).

Les dépenses d'investissement ont été financées pour 100 000€ par un **emprunt court terme** en attendant les subventions (reste à réaliser de recettes d'investissement), pour 29 048€ par de la **taxe d'aménagement** versée sur les autorisations d'urbanisme des dernières années (constructions), pour 26 000€ de **subventions d'équipements** et pour 11 758€ de **fonds de compensation de la TVA**. Le reste provient d'un virement du résultat de fonctionnement (autofinancement).

RATIOS FINANCIERS	Fiche DGFIP 2021		CA 2022 Créancey
	<i>Moyenne strate</i>	<i>Créancey</i>	
Dépenses réelles de fonctionnement / population	803	525	546,61
Recettes réelles de fonctionnement / population	1042	718	754,64
Dépenses d'équipement brut / population	364	208	291,36
Encours de dette / population	715	468	526,37
Dotation Globale de Fonctionnement (recette) / population	216	39	30,51
Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	41,97%	37,90%	35,73%
Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct.	84,93%	86,35%	83,92%
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	34,93%	28,97%	38,61%
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	68,62%	65,18%	69,75%
Epargne brute/recettes réelles de fonctionnement.	22,90%	26,85%	27,57%